



Procès-verbal de la réunion de l'AG du 25 août 2020 Approuvé

Présents:

Henry Maillard Ainés du cdH Patrick Feltesse Aînés du MOC Anne Marie Balthasart Aînés ECOLO

Carine Wastiels

Jean-Marie Amand

François Verhulst

Ermelinde Malcotte

C2S

Entr'Ages

Espace Seniors

Andrée Förster Fédération indépendante des Seniors Evelyne Herreman Fédération indépendante des Seniors Sylvain Etchegaray Ligue Libérale des Pensionnés

Excusés:

AFUTAB

Jacques MaesschalckAinés du cdHMaryvonne FlahautAînés du MOCPhilippe DefeytAînés ECOLO

André Reyland Enéo Christiane Ophals Enéo Coraline Dubois Entr'Âges

Annie Sabbatini FGTB. - C.I.W. des Pensionnés et Prépensionnés

Corinne Rosier Ligue Libérale des Pensionnés

Cécile Lemaire Senoah Gaëlle Gallet Senoah

Absents:/

Invitée: Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative

Avec 8 associations présentes ou représentées sur 12, le quorum est atteint

1. Approbation du PV du 23 juin 2020

À la lecture du PV, Henry Maillard demande s'il peut prendre connaissance du rapport d'activités 2019. Le rapport sera joint au présent PV pour l'information de tous les nouveaux membres.

Les membres présents lors de l'AG du 23 juin 2020 approuvent le PV de celle-ci.

2. Présentation des nouveaux membres

Un tour de table est réalisé afin de présenter les nouveaux représentants.

3. Confirmation de la composition du Conseil d'Administration

La liste des nouveaux représentants est parcourue en AG. (jointe en annexe)

La composition du Conseil d'Administration de la CAS est approuvée à l'unanimité.

4. Approbation de la publication au Moniteur belge

Le projet de publication est distribué en séance. Les éléments suivants sont à compléter et/ou rectifier :

- La date à reprendre pour l'AG rendant effectives les décisions relative à la composition de la CAS est le 25 août 2020, date de la présente réunion qui clarifie et officialise les décisions.
- Une distinction doit être faite entre les membres (= associations) et les administrateurs (= Personnes physiques). Cette modification est à apporter dans la première partie du texte à publier (décisions du 25.08.2020) et dans la troisième partie (mise à jour BCE).
- Dans les informations relatives aux administrateurs, des erreurs sont à corriger :
 - ✓ Prénom d'Henri MAILLARD
 - ✓ RN de Maryvonne FLAHAUT
 - ✓ Prénom de Patrick FELTESSE
 - ✓ Rajout de Carine WASTIELS pour la C2S
 - ✓ Compléter le RN de Philippe DEFEYT
 - ✓ Compléter le RN d'Evelyne HERREMAN
 - ✓ Compléter le RN de Cécile LEMAIRE
- Vu les statuts de la CAS, supprimer « exécutif » après bureau dans la deuxième partie de la publication (composition du Bureau)
- L'Assemblée Générale décide de nommer la secrétaire administrative, Kiriaki Karpitsaris « Déléguée à la gestion journalière » afin qu'elle dispose des accès nécessaires à la bonne gestion de la CAS (Myminfin, Registre UBO, recommandés postaux,...)

La publication est approuvée sous réserve des corrections ci-dessus.

5. Rajout d'un point à l'ordre du jour

Ermelinde Malcotte souhaite rajouter un divers à la présente AG: Projet Financité.

Les administrateurs marquent leur accord sur l'ajout d'un point « Projet Financité » à l'ordre du jour de la présente réunion.

6. Projet Financité

Le réseau « Financité » asbl, a mis en place une campagne par rapport aux banques en collaboration, notamment avec Sénoah et Espace Seniors. Dans un premier temps, un courrier a été adressé aux banques, notamment afin de savoir ce qu'elles avaient mis en place pour les seniors compte tenu des fermetures de plus en plus nombreuses des agences bancaires physiques, et ainsi réaliser un listing de ce qui existait. Ensuite, après une pétition et une campagne, Financité souhaite consulter des seniors et associations de seniors afin de soumette des propositions pour les seniors, par les seniors.

Financité souhaite profiter des assemblées générales d'associations de Seniors afin de présenter leur projet et de recueillir les solutions des seniors quant au problème de digitalisation et de fermetures des agences bancaires physiques.

Ermelinde Malcotte transfèrera les informations relatives à ce projet prochainement par mail à l'ensemble des Administrateurs de la CAS afin que l'information circule au sein des membres de la CAS et que Financité puisse continuer son projet.

Ce point sera repris en CA dans les projets 2020-2021, spécialement celui qui traite de la digitalisation.

Annexes:

- 1. PV de l'AG du 23 juin 2020 approuvé
- 2. Rapport d'activités 2019
- 3. Liste des Administrateurs 2020-2024
- 4. Formulaire de publication au Moniteur belge corrigé